

ASSEMBLE GENERALE

Samedi 04 avril 2015 – 17 h

Maison de quartier de Taussat – rue Elisabeth à LANTON (33138)

Le quorum étant atteint : 27 présents et 9 procurations pour 42 adhérents.

Examen de l'ordre du jour :

1/ Bilan d'activité de l'année

2/ Bilan des activités de l'année et les différents contrats

4/ **Réélection du Bureau** (pouvoir, propositions de candidatures, démissions)

5/ **Le bilan financier :**

6/ Questions diverses

1/ Bilan de l'activité : Pour les nouveaux adhérents, nous donnons les principes des AMAP et de sa charte. Depuis la création de l'AMAP « Les Agues », dans les premières de Gironde, nous avons lié des relations de confiance avec des producteurs locaux.

- Le nombre des adhérents a progressé.
- Les activités sont partagées entre tous les membres du Bureau. L'ensemble des actions de l'AMAP « Les Agues » sont entièrement bénévoles.
- Nous insistons sur la place des consom'acteurs, ce qui nécessite l'engagement des uns et des autres, sur la démarche. Nous ne sommes pas « prestataires de produits » mais en lien direct avec les producteurs, dans une démarche équitable, acceptant leur rythme de production.
- L'adhésion annuelle a été fixée en 2014, à 10 € et est maintenue pour 2015.
- Nous n'avons pas de point central de distribution, mais un système de livraisons.

Les démarches auprès des nouveaux élus pour la question des terres agricoles ou toute question en rapport avec l'agriculture n'ont pas abouti.

- Nous serons particulièrement vigilants compte-tenu des orientations qui sont prises en matière agricole (développement intensif du tourisme au détriment de la pêche et de l'ostréiculture, abandon du gemmage et donc de la forêt et de sa filière bois, au profit de l'industrialisation des terres pour installation de « fermes photo-voltaïques).
- L'éleveur de bovins installé sur le Domaine de Graveyron n'a pas répondu à notre courrier.
- Une démarche de l'AMAP « Les agues » est envisagée.
- À signaler, l'installation de deux porcheries, chez nous à Blagon (démarches à envisager) et surtout à Saint-Symphorien (très grosse installation) à propos de laquelle une opposition existe déjà et à laquelle nous pourrions nous associer.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

2/ Bilan des différents contrats : Tous les contrats ou les accords avec les producteurs sont en progression.

- Les paniers de légumes avec la Ferme du Vieux Pommier (Cédric Couloudou) ; possibilité d'augmenter à 20 paniers. Deux jours sont donc retenus (lundi et mercredi). Cette année,

un contrat sera établi. Une réunion se tiendra avec les consom'acteurs lors du démarrage de la saison, vraisemblablement, début mai. (Cécile Faucher coordonne les contrats et le calendrier des portages, qui se feront en fonction des domiciles).

- Le contrat « poisson » avec Jean-Marc et Cécile Hervé : le nombre de colis est en progression aussi. Le colis mensuel a été porté à 33 € au lieu de 30 (qui n'avait pas augmenté depuis le début. (Valérie Daburon assure la coordination).
- Guy et Mychèle Moreau coordonne les commandes de volailles, de fruits et légumes, de fromage du pays basque, de vin bio, bœuf et veau.
- Pour les canards (Danielle Trannoy) : pré-commande en septembre pour décembre et une autre commande moins importante pour les mois de mars-avril.
- Cécile Faucher centralise les commandes d'agneau et de porc bio de Myriam Carraz (Sauviac)
- Agneau du Lot et Garonne, M. Gibert, (Danielle Trannoy), commande une ou deux fois/an.

Notre dépliant est utile (mais revoir les indications sur les modalités de commande)

Producteurs :

Cédric Couloudou, « La ferme du vieux pommier », Biganos
Cécile et Jean-Marc Hervé, pêcheur, Village de l'Herbe, Lège
M. Armaillac, pour la volaille du Lot-et-Garonne
M. Dupuis, éleveur (bœuf et veau), Parempuyre
M. Armagnagne, Ferme Atxinéa, fromage basque
M. Gibert, agneau du Lot et Garonne
M. Castets, « La ferme de Lestrade » à Villenave (Landes)
M. Piva, viticulteur bio, le château Pouchaud-Larquey.

Il est prévu de se rendre sur les lieux de production, afin de mieux connaître les spécificités de chacun et de permettre aux adhérents de se rencontrer plus régulièrement.

3/Situation financière de l'association (trésorier : Christian Meynard)

Les comptes de l'association comprennent en recette, les adhésions et dons, les dépenses (papeterie, assurances, rencontres avec les producteurs...) font apparaître un solde positif de 626,29 €.

Toutes les opérations sont faites par notre compte bancaire. Le contrôle en est donc facilité.

Cette année nous n'avons pas fait d'avance aux producteurs (risques climatiques, par exemple...). Les producteurs sont directement payés par les consom'acteurs. Les paiements sont totalement extérieurs aux comptes de l'Association « Amap Les Agues ».

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4/ Renouveau du Conseil d'Administration

Aucune demande de démission n'a été enregistrée, et aucune proposition de candidatures, également. Nous faisons part néanmoins du besoin d'un peu de renforcement sur les questions de trésorerie (un adjoint(e), en secrétariat, pour la tenue du site.... La question restant ouverte.

Ont été reconduits pour le CA : Valérie Daburon, Cécile Faucher, Guy et Mychèle Moreau, Christian Meynard, Michèle Duclou, Christian Darriet, Danielle Trannoy.

Vote pour le renouvellement du CA : à l'unanimité.

L'Assemblée Générale se termine par une dégustation d'huitres (Hervé et Agnès Pontet, adhérents de l'AMAP et ostréiculteurs aux Jacquets).